

DÉC. 2022

N° 5

# Côte d'Albâtre

## ET VOUS...

DOSSIER

Territoire d'énergie(s) et de  
développement durable

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Deux projets qui ne  
manquent pas d'atouts



FONTAINE-LE-DUN

GRAINVILLE-  
LA-TEINTURIÈRE

Communauté de Communes de la Côte  
**D'ALBÂTRE**

[www.cote-albatre.fr](http://www.cote-albatre.fr)



# Sommaire

8  
Economie  
Attractivité



9  
Jeunesse / CIJ



10  
Mobilité



12-17  
Dossier : Territoire  
d'énergie(s) et de  
développement durable

18-20  
Coup de  
projecteur sur  
deux projets



21  
La Communauté  
de Communes  
à vos côtés



22-23  
Visite guidée : la station  
d'épuration au fil de l'eau...

Côte d'Albâtre  
ET VOUS

Magazine édité par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Hôtel de Communauté  
48bis, route de Veulettes - CS 40048 - 76450 Cany-Barville - Tel : 02 35 57 85 00 - e-mail@cote-albatre.com  
Direction de la publication : Jérôme Lheureux, Président - Rédaction : Comité de rédaction et services communautaires  
Conception & Coordination : Service communication : Delphine Marie, Elise Thieulin - Conception graphique : Agence Whaly  
Crédits photos, illustrations : CCCA, Whaly, G. Auger, istock, Adobe stock, ANDES : Association Nationale des Epiceries Solidaires,  
JM Gatey, CNPE Paluel, entrepriseetdecouverte.fr, x - Impression : Anquetil - Distribution : Mediapost  
ISSN 2780-9951 (papier) - ISSN 2781-2995 (web) - Dépôt légal : Décembre 2022 - Tirage : 20 000 ex



Retrouvez  
également  
«Côte d'Albâtre  
et vous...» magazine  
dans votre mairie  
et dans  
les structures  
communautaires

# ÉDITO DU PRÉSIDENT



## « UN TERRITOIRE D'UNION ET DE PROJETS »

Chèr(e)s habitant(e)s de la Côte d'Albâtre,

**L**a période de fêtes qui s'ouvre s'inscrit de nouveau dans un contexte particulier. Les communes et les intercommunalités, tout comme les ménages et les entreprises, sont mises à mal par la flambée des prix de l'énergie, mais aussi des produits alimentaires. L'inflation touche de plein fouet le budget des collectivités locales. La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est fortement impactée de par ses nombreuses

compétences et ses nombreux équipements. Pour autant, la bonne gestion financière de notre établissement public depuis de nombreuses années nous permet d'appréhender ces difficultés avec probablement moins d'inquiétudes que beaucoup de territoires voisins.

En septembre dernier, face à la situation économique et financière du Pays, et devant les enjeux notamment climatiques qui s'ouvrent devant nous, nous avons notamment décidé d'abonder encore davantage les fonds de concours versés aux communes en complétant ainsi l'offre actuelle sur de nouveaux volets comme la préservation du patrimoine naturel, les mobilités douces ou encore l'entretien, la réhabilitation et la protection des bâtiments communaux.

En regroupant leurs forces, nos communes ont pu décupler leur capacité d'action en matière d'urbanisme, de développement économique et touristique, de voirie, d'habitat, de santé, d'action sociale et culturelle, de services à la population nombreux et de qualité... C'est précisément le rôle d'une Communauté de Communes : penser à l'échelle d'un bassin de vie les besoins en équipements et services de la population, permettre à chacun de grandir, de travailler, de vivre et de s'épanouir « au pays ».

Beaucoup de travail a été accompli et de nombreuses priorités nous attendent pour les années à venir. C'est le sens donné au projet de territoire partagé et porté par tous en phase de finalisation qui vous sera présenté dans les prochaines semaines dans un numéro spécial. Un magazine qui mettra également en avant la politique santé de la Côte d'Albâtre avec un plan d'actions ambitieux pour répondre à l'enjeu que vous avez défini comme majeur lors de notre consultation citoyenne il y a quelques mois au travers les questionnaires.

Nous avons de nombreuses raisons, malgré une période compliquée, de rester optimistes pour l'avenir.

Nous vivons sur un territoire magnifique particulièrement attractif, solidaire et durable ! Les 63 communes et ses habitants sont au cœur de notre projet de territoire ; c'est le sens de mon engagement public à vos côtés chaque jour.

À l'heure actuelle, et par ce magazine notamment, j'ai souhaité commencer à distiller un peu de magie de Noël ! Vous allez pouvoir profiter des joies de la glisse sur et autour d'une patinoire accessible à tous et gratuitement durant les 2 semaines de vacances de Noël d'abord à Fontaine-le-Dun puis à Grainville-la-Teinturière. Cette animation, financée par votre Communauté de Communes, permettra d'animer notre territoire où il fait si bon vivre ...

Dans l'attente de vous retrouver en 2023, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, profitez du bonheur simple de partager joies et émotions en famille ou entre amis.

À toutes et tous, meilleurs vœux !

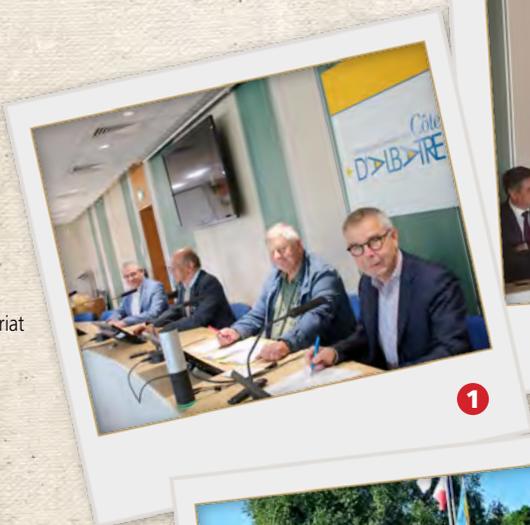
**Jérôme LHEUREUX**  
Président de la Communauté de  
Communes de la Côte d'Albâtre

# RETOUR SUR **IMAGES**

**1** 7 juillet

## *Vie associative*

Attractivité du territoire, sports, solidarité, culture ... La Communauté de Communes soutient et participe à de nombreux événements, actions et animations organisés par les associations du territoire. Exemple ici avec la signature de Conventions de partenariat avec l'Association Valériquaise d'Animation et le Relais Saint Martin.



**1**



**2** 31 août

## *Convention Finances Publiques*

Mercredi 31 août dernier, la Communauté de Communes, la Direction Régionale des Finances Publiques (DGRFP), la ville de Saint-Valery-en-Caux et la ville de Cany-Barville ont signé une convention fixant les lieux d'accueil des Finances Publiques sur le territoire. Retrouvez les informations en détails en page 11.



**3**



**3** 21 septembre

## *Installation et première réunion du Conseil Intercommunal des Jeunes*

en présence de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, et Annie Dumenil, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse. Après avoir ouvert la séance, ils ont tenu à encourager et remercier les jeunes quant à leur implication au sein de ce premier conseil qui fait suite à l'installation du Conseil en juin dernier.

Les jeunes ont ensuite confirmé leur positionnement sur l'une des deux Commissions : Sport, Loisirs et Culture / Qualité de Vie, Environnement et Solidarité. Ils ont également réfléchi et commencé à travailler sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place sur le territoire. Un temps riche d'idées et d'échanges entre les jeunes conseillers qui laisse entrevoir de beaux projets sur le territoire...



**5**



**4** 23 septembre

## *Inaugurations*

Vendredi 23 septembre dernier, l'Hôtel d'entreprises situé à Sasseville et le Pôle touristique de la Véloroute du Lin, situé à Saint Pierre-le-Viger, ont été inaugurés, en présence d'élus de la Communauté de Communes, et de représentants du Département et de la Région.

**5** 28 septembre

## *Dernière édition de la tournée d'été 2022 des « Transats d'Albâtre »*

Le mercredi 28 septembre dernier, l'équipe organisatrice de l'animation de l'été posait ses valises à Saint Vaast-Dieppedalle pour la dernière date d'une tournée débutée en juin et qui comptait huit étapes sur 8 communes du territoire : Canouville, Normanville, Saint Pierre-le Viger, Cany-Barville, Ourville-en-Caux, Saint Aubin-sur-Mer, Saint-Valery-en-Caux et une ultime édition ensoleillée à Saint Vaast-Dieppedalle avant de ranger les transats !



2



7



8

## 7 12 octobre *Réunion Séjour Europe*

Jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes, bénévoles du Centre Social Apostrophe et équipes organisatrices étaient réunis à la Communauté de Communes pour découvrir le programme de leur « séjour Europe » à la découverte des institutions européennes qui s'est déroulé du 24 au 29 octobre (Découvrez leur séjour en page 9).

## 8 13 octobre *Solidarité*

Dans le cadre de la continuité de l'action de la Communauté de Communes auprès des réfugiés ukrainiens accueillis sur le territoire, un temps d'échanges élus et hébergeurs était organisé par Caroline Pary, Chargée de Mission Solidarité Ukraine.

A l'ordre du jour : point sur les démarches administratives en cours et à venir, point sur les arrivées, départs et déménagements des familles depuis le début de l'été mais également sur les situations professionnelles de celles et ceux ayant trouvé un travail. Cette réunion a également permis la remise de 10 ordinateurs portables et deux tablettes réformées à destination des familles ukrainiennes. Ce don est issu du partenariat entre la Communauté de Communes et le CNPE de Paluel, dans le cadre de la revalorisation des matériels informatiques EDF.



4



9

## 9 15 octobre *Pratiques et attentes culturelles*

Vous avez été 300 personnes entre le 15 octobre et le 15 novembre à répondre au questionnaire traitant des pratiques et attentes culturelles sur le territoire.

Une trentaine de questions étaient proposées pour aborder ce vaste sujet...

Merci à toutes celles et ceux qui ont consacré quelques minutes en répondant à ce questionnaire et ainsi contribué à enrichir la réflexion.



6



10

## 10 14 novembre *Lauréates !*

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral et la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre ont fait candidature commune afin de répondre à l'appel à candidatures DLAL FEAMPA 2022-2027 (Développement Local mené par les Acteurs Locaux du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture). Candidature retenue par la région Normandie avec à la clé une enveloppe de 1 428 000 € pour innover, promouvoir et valoriser la filière pêche et aquaculture pour une communauté côtière durable.

## 6 3 au 7 octobre *Sensibilisation à la sécurité routière*

Le service transport de la Communauté de Communes, en lien avec l'organisme Betecs, a organisé, du 3 au 7 Octobre dernier, une semaine de sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles primaires du territoire. Chaque session portait sur la sécurité aux abords des arrêts de cars, la sécurité dans les cars, pour se terminer par un exercice d'évacuation d'urgence. Ce sont plus de 600 enfants qui ont pu profiter de ces séances. Devant le nombre de demandes des écoles, une seconde semaine de sensibilisation sera organisée début 2023.

# RETOUR SUR MÉMOIRE D'ALBÂTRE



## Juin 1940 Mémoire d'Albâtre le temps d'un week-end ...



Commémorations et inaugurations ont ponctué les journées du 23 au 27 juin derniers. Des moments et des lieux emprunts d'émotion, de recueillement, de citoyenneté... et aussi de réflexion. Extraits...

*Extrait du discours de Jérôme LHEUREUX, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre – Cérémonie mémorielle au Cimetière Franco-Britannique - Saint-Valery-en-Caux*

« **Le Recueillement.** Le recueillement pour la foule des soldats français et britanniques qui offrirent leur vie pour un idéal de liberté face à l'obscurantisme et au fanatisme. Des soldats tombés bien souvent loin de chez eux, sur une terre inconnue. Des soldats dont la perte a engendré de vives douleurs au sein de leur famille. Des soldats souvent bien jeunes, trop jeunes pour avoir eu le temps de fonder leur propre foyer et dont désormais le Souvenir s'estompe peu à peu.

**Le Souvenir.** Il nous appartient d'entretenir la flamme de la Mémoire pour que ces hommes ne deviennent pas des inconnus. Il est de notre Devoir de se souvenir de qui ils étaient pour expliquer aux jeunes générations que les soldats d'hier n'étaient pas de plomb mais qu'ils avaient tous une âme et une histoire personnelle. Il est de notre Devoir de respecter chacun d'eux en tant qu'Homme.

**La Réflexion.** Nos aînés ont su construire des alliances pour bâtir une Europe de la Paix. Je pense à l'amitié Franco-Britannique mais je pense aussi à l'amitié Franco-Allemande. De fait, aujourd'hui, il m'apparaît nécessaire de respecter la Mémoire de nos soldats mais aussi celle de toutes les victimes de la Guerre, qu'elles soient militaires ou civiles. Ce respect, nous devons aujourd'hui l'appliquer pour nous-mêmes, sans relâche, entre peuples si différents soient-ils, même si nous ne nous comprenons pas, même si nos intérêts divergent. »

*Extrait du discours de Benjamin Gorgibus, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre en charge du Patrimoine de Mémoire – Cérémonie inaugurale du Bureau Intercommunal d'Informations Mémorielles – Saint Pierre le Viger*

« **La Mémoire c'est transmettre.**  
C'est le sens même des commémorations.  
Telles des piqûres de rappel, elles sont là pour nous aider à ne pas oublier et à éduquer les plus jeunes à des messages de tolérance, de paix et de citoyenneté.  
Toutefois, la Mémoire peut se déformer, être partielle ou instrumentalisée.  
Les évidences d'hier peuvent tomber dans l'oubli et les lieux communs peuvent s'imposer si l'on ne demeure pas vigilant.  
Ce bureau de Mémoire se veut être un outil utile pour permettre à toute personne motivée de trouver une information la plus exhaustive sur ces affrontements en Pays de Caux en 1940.  
Il est destiné aux chercheurs professionnels ou amateurs, aux passionnés, au monde enseignant mais surtout aux familles des disparus, des mutilés et des prisonniers. (...)  
Notre ambition est de créer du lien entre territoires de différentes régions et de pouvoir lier des partenariats autour du devoir de Mémoire. Ces valeurs ne peuvent que renforcer notre Nation. »

Remerciements : La Préfecture de Seine-Maritime, l'ONACVG, la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime. Les communes : Angiens, Cleuville, Ermenouville, Manneville-ès-Plains, Néville, Ocqueville, Sainte-Colombe, Saint-Valery-en-Caux, Saint-Pierre-le-Viger, Sotteville-sur-Mer, Veules-les-Roses.



# Tour d'horizon

en quelques photos et chiffres



## Nautisme & sports terrestres :

- **35 séances de char à voile** : elles ont affiché complet sur toute la saison !
- **247 personnes** ont profité de la descente de la Durdent en kayak ou en stand-up paddle grâce aux 4 descentes désormais proposées par semaine
- **475 stagiaires** voile et sports terrestres
- **181 petits stagiaires de 4 à 8 ans** au Jardin des Mers

Et aussi en septembre, la reprise des activités à l'année ainsi que les compétitions pour les régatiers et l'accompagnement des écoles dans la pratique des activités sportives

### Le saviez-vous ?

Tout au long de l'année scolaire, en partenariat avec l'Education Nationale, des cycles de séances de voile, téléski nautique, kayak, course d'orientation et roller sont dispensées gratuitement aux élèves de la circonscription par les encadrants du Service Albâtre Sports et Loisirs.



## Lac de Caniel

**73%** c'est la hausse de fréquentation / saison passée (année marquée par le contexte sanitaire).

Coup de projecteur sur quelques nouveautés pour la saison : nouveaux modules de saut à l'aquapark et de glisse au téléski, nouvelle rampe au skate-park et des coques en bois invitant au repos sur la presqu'île ...

## Accueils de Loisirs et Points Accueil Jeunes

**419 enfants** ont été accueillis sur juillet et août sur les 4 Accueils de Loisirs proposés en saison estivale, **100 jeunes** ont participé aux animations et sorties des Points Accueil Jeunes



## Transats d'Albâtre

**8 dates,**  
**8 communes,**  
**8 rendez-vous**



où petits et grands ont fait le plein d'animations, d'activités, de musique, de jeux et de moments de convivialité (et de pause !) autour des transats colorés !

# ECONOMIE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



## Vendredi 23 septembre journée inaugurale

**L'Hôtel d'entreprises situé à Sasseville et le Pôle touristique de la Véloroute du Lin, situé à Saint Pierre-le-Viger, ont été inaugurés en présence d'élus de la Communauté de Communes, du Département et de la Région et des partenaires.**

### HÔTEL D'ENTREPRISES



La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a inauguré l'Hôtel d'entreprises situé sur la Zone d'Activités du District à Sasseville en présence de Pascal Vion, Sous-Préfet de l'arrondissement de Dieppe, de Catherine Morin-Dessailly, Sénatrice, de Pascal Martin, Sénateur, d'Antoine Jean, Conseiller Régional, de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et de Rémy Hérouard, Maire de Sasseville. A cette occasion, toutes les entreprises des zones d'activités, ainsi que les entreprises ayant participé au chantier de réhabilitation du bâtiment, ont été invitées à un



### Les chiffres clés

Démarrage des travaux : 2020

Achèvement des travaux :  
mai 2021

Coût de l'opération :

**2 173 573€ HT**

Montant des subventions :

**970 480€**

petit-déjeuner convivial et à la visite des locaux inaugurés. Le Sous-Préfet a salué l'opération de réhabilitation et l'initiative de la Communauté de Communes pour son engagement auprès des entreprises.

### PÔLE TOURISTIQUE DE LA VÉLOROUTE DU LIN

Cette journée inaugurale s'est poursuivie par l'inauguration du pôle touristique de la Véloroute situé à Saint-Pierre-le-Viger, en présence d'Agnès Canayer, Sénatrice, de Pascal Martin, Sénateur, d'Antoine Jean, Conseiller Régional, de Bertrand Bellanger, Président du Département, de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et de Daniel Legros, Maire de Saint-Pierre-le-Viger.

Lors de la prise de parole, il a été rappelé la vocation du pôle touristique : l'accueil, l'animation, la promotion du tourisme et des filières locales (lin, sucre, savoir-faire régionaux, talents locaux ...). Ainsi, les associations et les partenaires de la Communauté de Communes sur ce site étaient présents à l'inauguration : Alliance et Culture, les amis de Bourvil, Bunker Archéo Région Côte d'Albâtre, Terre et Merveilles...

### Les chiffres clés

Démarrage des travaux : 2017

Achèvement des travaux :  
mai 2019

Coût de l'opération :

**540 771€ HT**

Montant des subventions :

**430 461€**

# Séjour intergénérationnel Europe : entre histoire et citoyenneté



« **E**n route pour l'aventure Européenne », tel était ce séjour Europe itinérant qui s'est déroulé du 24 au 29 octobre dernier, en partenariat avec la Maison de L'Europe de Seine-Maritime.

Ce séjour intergénérationnel avait pour objectifs d'emmener les jeunes sur les traces des fondateurs de l'Europe, de découvrir et comprendre les rouages des Institutions Européennes et de favoriser les liens Intergénérationnels.

Le groupe était constitué de 7 jeunes du Conseil Intercommunal Jeunes issus de la Commission qualité de vie, environnement et solidarité, de deux encadrants de la Direction des Services à la Population et de six bénévoles adultes du Centre Social Apostrophe.

Au programme : Strasbourg (parlement, maison de l'Histoire Européenne) / Scy Chazelles (musée Schuman) / Francfort (Institut Français, Musée Gutenberg) / Schengen (monuments aux accords) / Bruxelles (Commission Européenne, Planétarium et Atomium).

Tous ont vécu des moments riches de découvertes, d'histoire, d'émo-

tions, et d'échanges intergénérationnels ; le tout rythmé par les étapes en Auberge de Jeunesse et la découverte de la cuisine locale !!

## POINT D'ÉTAPE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES : PREMIERS PROJETS EN PERSPECTIVE !

La première réunion plénière s'est déroulée le mercredi 21 septembre en salle du Conseil en présence de Jérôme Lheureux, Président et d'Annie Dumenil, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse.

Les 17 jeunes se sont répartis dans les commissions sur lesquelles ils s'étaient positionnés et ont imaginé 3 projets qu'ils souhaitaient mettre en œuvre rapidement :

**Collecte de jeux et livres avant Noël pour les familles défavorisées :** Elle s'est déroulée du 14 au 25 novembre, en partenariat avec la Croix Rouge.

**Journée Intergénérationnelle autour des jeux de société à Saint-Valery-en-Caux :** Les jeunes conseillers ont souhaité favoriser les liens entre des per-

21 septembre : 1<sup>ère</sup> réunion du CIJ



sonnes de générations différentes afin qu'elles puissent transmettre leurs savoirs et surtout afin d'éviter leur isolement et ce, en proposant pour commencer, des jeux de société.

**Chasse au trésor/ Rallye aux Basses Eaux :** Les jeunes ont souhaité faire découvrir notre territoire en valorisant les artistes, les produits de notre terroir et les actions mises en place en organisant un grand rallye auprès des familles, le 13 novembre.

## Mobilité



## Découvrez le dispositif de transport à la demande Minibus 76 : la mobilité pratique, économique et intelligente

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Communauté de Communes est en charge de la compétence « Mobilité » sur son territoire en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). Développement des mobilités actives, comme le vélo, des mobilités solidaires et du covoiturage font, entre-autres, partie de ses missions.

A ce titre, elle vous informe aujourd'hui d'un dispositif proposé par la Région Normandie : Minibus 76.



L'adhésion au dispositif Minibus est obligatoire, mais **gratuite**.

### Côté tarifs, plusieurs possibilités :

- Au trajet : **2€**
- Carte de 10 trajets : **12€**
- Abonnement mensuel : **40€**
- Abonnement trimestriel : **100€**
- Tarif préférentiel pour les jeunes et les seniors avec un abonnement annuel de **30€**

### Les avantages du service sont multiples :

- . possibilité de se déplacer plusieurs fois par semaine,
- . prise en charge à proximité de son domicile,
- . dispositif ouvert à toutes les catégories de la population,
- . service accessible aux personnes à mobilité réduite ou handicapées, avec la possibilité d'être accompagné
- . des tarifs peu onéreux.

### EXPLICATIONS

**M**inibus 76 est un service de transport dit « à la demande ». Ce service de transport est organisé par le service Transport de la Région Normandie, et géré par Transdev, prestataire de transport. Il permet de couvrir les zones blanches en dehors des lignes régulières départementales, régionales et nationales.

### Le service permet de se rendre :

- Au chef-lieu du canton ou au bourg le plus attractif,
- Aux marchés locaux,
- Aux agences de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou de Pôle Emploi auxquelles la commune de l'utilisateur du service est rattachée,
- Vers Dieppe, Rouen ou Fécamp, grâce aux correspondances avec les lignes de transport régulières.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez « Minibus 76 » au 0820 20 40 76

# « Zoom sur »... la Maison Familiale et Rurale de Saint-Valery-en-Caux

Alors que le secteur des services à la personne est confronté à de fortes difficultés de recrutement, la Maison Familiale Rurale (MFR), implantée sur le territoire depuis 1959, propose des formations par alternance, accessibles à tous, dont celle d'Assistant de Vie aux Familles. Un métier porteur.



**E**tablissement associatif, la MFR de Saint-Valery-en-Caux accueille cette année 125 élèves. Des formations possibles pour les plus jeunes dès la classe de 4<sup>ème</sup>, mais également pour les adultes en quête de reconversion professionnelle. Parmi les formations proposées, le CAP Service aux Personnes et Vente en Espace Rural (accessible en alternance ou en apprentissage), BAC Pro Services aux Personnes et Animations dans les Territoires, la formation d'Assistant(e) maternel(le) ou encore la formation d'Assistant de Vie aux Familles. Cette dernière, financée par la Région Normandie, s'adresse à tous les demandeurs d'emploi.

La MFR offre également la possibilité de suivre un parcours « Expérience 3D », qui s'adresse aux personnes en recherche d'un nouveau projet personnel et professionnel, de 16 à 60 ans. Un dispositif d'accompagnement co-financé par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre qui a déjà permis d'être à l'écoute de 24 personnes et de leurs projets, avec de belles réussites : retours à l'emploi, obtention du permis de conduire, entrée en formation diplômante... **Une prochaine réunion d'information pour la formation ADVF aura lieu mardi 10 janvier 2023 à 9h30 dans les locaux de la MFR.**

Intéressé(e) ?

Pour en savoir plus sur les formations proposées par la MFR :  
02 35 97 06 88 - [mfr.st-valery-en-caux@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-valery-en-caux@mfr.asso.fr)

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

## INFORMATION

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
FINANCES PUBLIQUES

### Permanences de la Direction Générale des Finances Publiques :

La Mairie de Cany-Barville, ainsi que la Maison France Service du Littoral, à Saint-Valery-en-Caux, deviennent vos deux lieux d'accueil et de proximité des finances publiques concernant la fiscalité et les amendes.

**Permanence DGFIP au sein de la Maison France Services du Littoral (place de la Gare) : les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

**Permanence DGFIP à la Mairie de Cany-Barville (sur rendez-vous) :**

**les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h**  
(sur rendez-vous sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr))



# DOSSIER TERRITOIRE D'ÉNERGIE(S) ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Le mot de*  
*Jean-François Oury*

**Vice-Président en charge du Développement Durable, du suivi du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), de l'Habitat, du Cadre de Vie, de l'Aérodrome**

« Le développement durable est au cœur du Projet de Territoire de notre Côte d'Albâtre. Ce n'est certainement pas une contrainte, mais plutôt une opportunité et l'un des atouts de notre territoire de demain. Ce développement a été pensé et décliné de manière transversale dans toutes les politiques portées par l'institution.

La plupart des actions sont inscrites dans un **Plan Climat Air Energie Territorial** fort de plus de 70 mesures concrètes réparties sur 3 axes et 25 actions.

Signe d'une volonté affirmée d'avancer sereinement et efficacement, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre s'est récemment portée volontaire pour conclure un **Contrat d'Objectif Territorial** avec l'ADEME pour la transition énergétique. Celui-ci permettra d'être accompagné dans nos actions pour la transition climat, air, énergie, notamment dans le déploiement d'approches transversales, par l'amélioration continue et l'appui de référentiels. Désormais, tout est en route pour agir dans l'intérêt des communes, des habitants et des entreprises et faire de la Côte d'Albâtre : un territoire engagé pour la transition climat, air, énergie, économie circulaire et écologique. »

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE :

# *un territoire d'énergie(s) et de développement durable*

**Idéalement situé entre mer et campagne, le territoire de la Côte d'Albâtre profite d'une géographie favorable à la production d'énergie et au développement d'activités liées : centrale nucléaire, parcs éoliens, panneaux photovoltaïques mais aussi bientôt une usine de méthanisation à Fontaine-le-Dun. La Communauté de Communes participe également au développement d'activités et actions durables à destination des communes et des habitants du territoire.**

### **TERRITOIRE DE PROJETS LOCAUX FACE AUX ENJEUX ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES DE DEMAIN**

#### **Un Territoire Acteur du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

**L**e PCAET est un document-cadre de la politique énergétique et climatique de la Communauté de Communes, dont la finalité est d'agir pour limiter le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Ce document est obligatoire pour toute intercommunalité de plus de 20 000 habitants. Il traduit une réelle volonté politique.

Sa construction, initiée en 2017, est portée et réalisée à l'échelle du « Pays Plateau de Caux Maritime, qui réunit 3 intercommunalités, avec 122 communes et 75 000 habitants : la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, La Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville et La Communauté de Communes Yvetot Normandie.

A la fois stratégique et opérationnel, et tenant compte de l'ensemble des enjeux en matière de climat, d'air et d'énergie sur le territoire du Pays Plateau de Caux Maritime, le PCAET se structure en 3 axes pour 25 actions autour des thématiques du résidentiel, de la mobilité, des paysages et de l'urbanisation, du



développement économique, de l'agriculture... Après une phase de validation par les services de l'Etat, il a fait l'objet d'une consultation publique, du 14 septembre au 14 octobre dernier avec un objectif : apporter une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. La mise en œuvre des actions, c'est maintenant.

## La Communauté de Communes « facilitatrice » d'initiatives

### Exemple avec le projet d'implantation d'un méthaniseur sur son territoire

Initiative privée facilitée par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, un méthaniseur du groupe Total Energies sera bientôt implanté aux côtés de la sucrerie de Fontaine-le-Dun.

BioNorrois, société du Groupe Total Energies, et en partenariat avec la sucrerie Cristal Union, souhaite installer une unité de production de biogaz\* pour les besoins de la sucrerie. Ce méthaniseur, implanté à proximité de l'entreprise sera principalement alimenté par des pulpes de betteraves surpressées, co-produit agro-industriel de la sucrerie de Fontaine-le-Dun. Les ressources en betteraves surpressées sont localement suffisantes en quantité pour alimenter à la fois le méthaniseur et continuer à alimenter les animaux d'élevage.

Cette initiative permettra à la dernière sucrerie du département de mieux valoriser les sous-produits issus de son process industriel et de réduire ses coûts de fonctionnement, puisque l'unité de méthanisation va répondre à 56% de la consommation en gaz de cet établissement tout en couvrant l'équivalent des besoins en énergie de 38 000 habitants.

Ce projet s'inscrit dans une meilleure maîtrise des impacts environnementaux puisque le projet BioNorrois s'inscrit dans une logique de réutilisation en cycle court des co-produits (l'alimentation principale du méthaniseur est assurée par des pulpes surpressées, dont l'excédent était auparavant destiné à l'export national et international). Plus globalement, la collecte des produits frais agricoles méthanisables et l'épandage du digestat\*\* se réaliseront dans un rayon d'environ 30 km autour de l'installation. Le méthaniseur en lui-même va contribuer à la création d'emplois directs (8 emplois sur site + 2 commerciaux intrants et digestats) et indirects (études, construction,

transport, etc.). Le projet participera surtout au confortement et à la pérennisation de l'activité de la sucrerie de Fontaine-le-Dun pour les années à venir.

Le projet BioNorrois a été conçu pour fonctionner en symbiose avec la sucrerie, puisqu'il valorisera ses sous-produits de betterave et injectera du biogaz sur le réseau GRTGaz qui alimente en énergie la sucrerie. Il produira également du digestat, qui servira de fertilisant aux exploitations agricoles proches.



Dans le cadre de la diversification de ses approvisionnements, le méthaniseur valorisera des matières végétales brutes ou issues d'industries agroalimentaires, des effluents agricoles du territoire, des sous-produits d'abattoirs et d'industries agroalimentaires. Cette mise en valeur locale de ses produits d'activités agricoles ou agroalimentaires sera évidemment bénéfique à l'économie agricole locale.

Les dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fontaine-le-Dun étant incompatibles avec la réalisation du projet, la Communauté de Communes, compétente en matière de planification depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, a lancé en octobre dernier une mise en compatibilité du document d'urbanisme. Le règlement du zonage sur lequel le projet doit s'établir ne permettant pas l'installation d'un tel équipement. La procédure arrivera à échéance début 2023.

La volonté de la Communauté de Communes est d'accompagner de telles initiatives d'intérêt général qui permettent la réduction des impacts environnementaux et favorisent la transition énergétique.

\* *Le biogaz est un gaz renouvelable produit par la fermentation de matières organiques. Sa purification conduit à la production de biométhane, qui a les mêmes propriétés que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux de distribution ou utilisé comme carburant alternatif pour la mobilité (bio-GNV ou bio-GNL). Source Fonroche biogaz.*

\*\* *Le digestat est le résidu du processus de méthanisation de matières organiques naturelles.*



# DOSSIER TERRITOIRE D'ÉNERGIE(S) ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Vers un réseau de chaleur communautaire ...

La Communauté de Communes, à travers sa politique en faveur de la transition écologique, étudie la possibilité de créer, à moyen terme, des chaudières dites « biomasse » sur son territoire afin d'initier un réseau de chauffage communautaire.

La première étape de ce projet vise à déterminer les gisements disponibles et mobilisables en bois bocager et forestier sur le territoire de la Communauté de Communes à court, moyen et long terme. Pour cela, l'Établissement public a lancé deux études, menées conjointement par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et l'Union Régionale



des Collectivités Forestières de Normandie.

En parallèle de ces deux études, la Communauté de Communes vient de démarrer une étude sur la réalisation d'un schéma directeur territorial des réseaux de chaleur alimentés en énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), avec le cabinet Ceden, spécialisé dans le conseil en énergie. Cette seconde étude est en



grande partie financée par l'ADEME\*, qui soutient le projet.

\* L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), créée en 1991, est un établissement public à caractère industriel et commercial qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

## TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour le quotidien de ses habitants, la Communauté de Communes participe au développement d'actions et de services toujours plus respectueux de l'environnement.



### POUR LES COMMUNES ET LEURS PROJETS

#### > Les fonds de concours\* :

Le conseil communautaire du 21 septembre dernier a validé le nouveau règlement d'attribution des Fonds de concours, afin d'accompagner la transition écologique, énergétique et le développement durable du territoire.

Les fonds de concours ont été élargis à de nouveaux thèmes. Ils prennent ainsi d'avantage en compte les projets favorisant les économies d'énergies, les mobilités douces, l'acquisition de moyens de transport électriques (automobiles, vélos), la réhabilitation des chemins piétonniers, la restauration d'espaces naturels ou encore d'équipements et aménagements favorisant la biodiversité et valorisant les milieux naturels. Ce sont plus de 30% de théma-

tiques nouvelles, en faveur du développement durable.

Le nouveau règlement prévoit également une meilleure participation financière de la Communauté de Communes sur le reste à charge des communes, pour les projets relatifs aux mobilités douces, au développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie, comme les travaux d'isolation, le changement des systèmes de production d'énergie par des systèmes utilisant des énergies renouvelables (solaire, bois, pompe à chaleur...), l'installation de cuve à récupération d'eau de pluie ou encore le remplacement des équipements d'éclairage. Tout ceci signe un engagement volontariste fort envers les communes.

\*Le fonds de concours est un mode de coopération financière et de solidarité territoriale versé par la Communauté de Communes aux communes de son territoire.

## ➤ Passage à l'éclairage LED, pour réduire la facture :

Précurseuse et engagée depuis 2018 dans un vaste projet de remplacement et de modernisation des anciens systèmes d'éclairage par des systèmes LED (lampe électrique à diode électroluminescente) sur l'ensemble du domaine communal, l'opération est aujourd'hui dans sa phase d'achèvement. D'une durée de vie plus longue que les traditionnelles ampoules et nécessitant une consommation moins importante, les LED sont la solution idéale pour permettre à la collectivité de poursuivre son engagement dans le développement durable. Moins gourmandes en énergie, les LED ont aussi un autre atout : elles éclairent plus. Une opération où tout le monde y trouve son compte, puisque l'économie d'énergie réalisée cumulée aux programmations horaires possibles permettront une réduction sur les factures d'éclairage des communes de l'ordre de 30 à 50%, à l'heure où le prix de l'électricité ne fait que grimper. Coût global : 5 millions d'euros. 80% du programme LED est financé par le SDE 76 (Syndicat Départemental d'Énergie). Le reste à charge est entièrement financé par la Communauté de Communes, soit un coût de 328 481 € pour l'année 2022.

## POUR LES HABITANTS

### ➤ Aides à la mobilité :

#### Albâtre Mobilité et Aide Vélo

● **Albâtre Mobilité** : Depuis le 8 juillet 2020, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre met à la disposition de ses habitants un service d'autopartage composé de 4 voitures électriques réparties sur le territoire (Cany-Barville, Saint-Valery-en-Caux et Fontaine-le-Dun). Objectif ? Faciliter la mobilité de tous. Un service disponible 24h/24, 7j/7 et avec un tarif très accessible.

● **Aide Vélo** : Retrouvez les informations en page 21



## Le saviez-vous ?

**2 aires de covoiturage sont à votre disposition sur le territoire de la Communauté de Communes :**

- **Ourville-en-Caux**  
Direction > Fauville-en-Caux
- **Manneville-Ès-Plains**  
Rond Point de Saint-Valery-en-Caux  
Direction > Veules-les-Roses

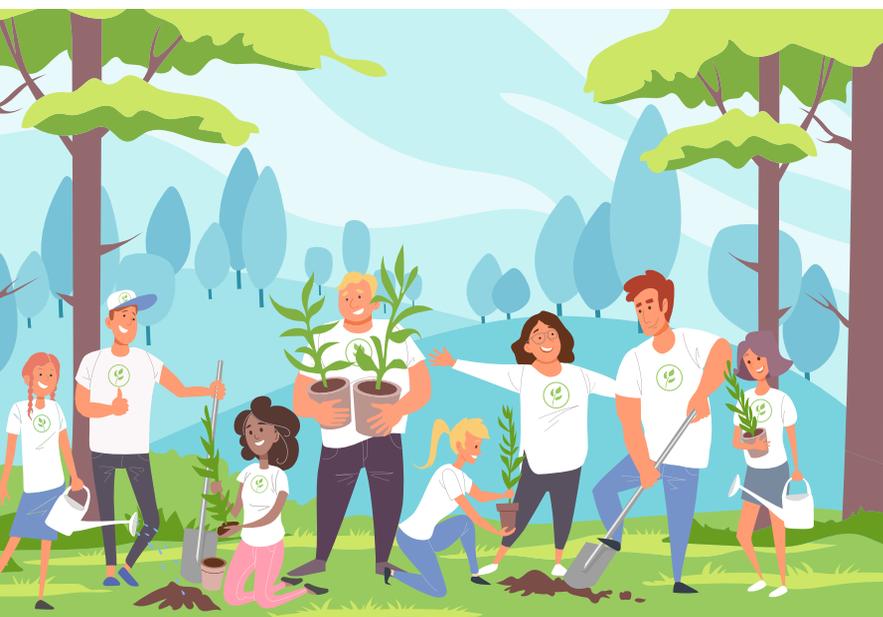


### ➤ Aide à l'aménagement paysager

Vous êtes propriétaire d'une maison d'habitation sur le territoire ? Vous avez des haies à planter ? Dans le cadre du maintien de son identité paysagère et de la préservation de la biodiversité, la Communauté de Communes vous aide dans l'achat de vos haies pour leur création ou leur réhabilitation. Cette aide peut faire également l'objet d'une visite à domicile pour vous conseiller sur les travaux à réaliser. La haie doit être composée de végétaux « locaux ».

Pour en savoir plus et demander votre dossier :

**Contactez le service Environnement au 02 35 57 85 00**



### ➤ Aide aux économies d'énergie des ménages

Depuis 18 mois et par l'intermédiaire de INHARI, la Communauté de Communes offre la possibilité à tous les habitants de réaliser un pré diagnostic ou bilan énergétique de leurs habitats. Le conseiller de INHARI accompagne tout un chacun depuis le simple conseil jusqu'à la recherche d'aide financière et le suivi des travaux d'économie d'énergie. La planète y gagne et vous aussi.

Pour en savoir plus et demander un appui :

**Contactez le service INHARI au 02 32 08 13 10**

# DOSSIER TERRITOIRE D'ÉNERGIE(S) ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Territoire d'énergie... nucléaire

**Élément phare de notre territoire, le Centre Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Paluel exploite quatre réacteurs nucléaires de 1330 MWe, pour une production d'électricité bas carbone répondant à 97% des besoins en électricité de la région Normandie.**

**Site nucléaire, le site est également engagé en faveur de la mobilité électrique et de la biodiversité locale.**

### ENGAGÉ DANS LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

En mars dernier, Jean-Marie Boursier, Directeur de la centrale nucléaire EDF de Paluel, inaugurerait les 125 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques présentes sur son parking. Elles constituent aujourd'hui encore le plus grand parc de recharge entre Fécamp et Dieppe et constituent le témoin de l'engagement d'EDF dans la mobilité électrique.

26 de ces bornes sont accessibles au grand public et visiteurs dotés d'un pass dédié.

Les bornes de recharge mises à la disposition du grand public sont situées aux lieux suivants :

- . Centre d'information du public de la centrale : 7 bornes dont 1 borne de recharge rapide (22 kW).
- . Parking nord de la centrale : 12 bornes dont 2 bornes de recharge rapide (22 kW).
- . Parking sud de la centrale : 7 bornes dont 6 bornes de recharge rapide (22 kW).

### SITE DE BIODIVERSITÉ

Depuis longtemps le CNPE de Paluel a déjà noué de nombreux partenariats avec la Communauté de Communes relatifs à la biodiversité. En 2013, des relevés botaniques effectués par les techniciens de la collectivité avait permis de proposer dès 2014 un plan de gestion pour conserver une zone riche en orchidées et reculée des



infrastructures industrielles. Cette zone florale est une ancienne base de vie du chantier de construction du CNPE. Sa nature géologique atypique en fait un lieu où se croisent pèle mèle des espèces de milieux humides et des espèces de coteaux secs.

Ces préconisations de gestions douces ont été suivies par la cellule environnement du CNPE avec rigueur toutes ces dernières années (fauches tardives, ramassage des rémanents, limitation des jeunes arbres...).

Aujourd'hui, un partenariat renouvelé entre EDF et la Communauté de Communes doit permettre de pérenniser cette action, de l'améliorer et surtout de l'inclure pour qu'elle joue un rôle prépondérant dans la conservation locale de la biodiversité à l'échelle du territoire.





## Albâtre Energie

La Charte « Albâtre Energie », qui unit la Communauté de Communes au CNPE de Paluel, et dont la signature a été renouvelée en mars 2021, témoigne de la volonté commune de travailler main dans la main dans les domaines de l'emploi, de la formation et du développement durable pour un territoire attractif aujourd'hui et pour préparer le territoire de demain. C'est dans le cadre d'Albâtre Energie que le CNPE avait par exemple fourni les bornes de recharge électrique des véhicules du dispositif Albâtre Mobilité.



# COUP DE PROJECTEUR SUR...

## DEUX PROJETS QUI NE MANQUENT PAS D'ATOUTS :

# Une épicerie solidaire ... et bien plus encore...

### POURQUOI UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE ?

Une rencontre avec les associations d'aide alimentaire a été initiée par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre en début d'année 2020 afin de dresser un état des lieux de l'aide alimentaire, notamment pour identifier les impacts de la crise sanitaire. Constat : +20% de bénéficiaires et de nouveaux profils comme les jeunes couples avec enfant(s).



**S**i plusieurs associations œuvrent pour l'aide alimentaire sur le territoire, l'accompagnement des bénéficiaires est quasi inexistant. Or, cet accompagnement devient indispensable, l'aide alimentaire ne se limitant pas à la distribution. L'épicerie solidaire ne se substituera pas aux dispositifs existants mais œuvrera en concertation et en complémentarité avec les acteurs de l'aide alimentaire, de l'action sociale et de l'insertion. En ce sens, La Communauté de communes a répondu à l'appel à candidature pour la création de 300 nouvelles épicerie solidaires

en France de l'Association Nationale des Epicerie Solidaires (ANDES). Cette candidature ayant été retenue, ANDES a accompagné la collectivité à la mise en œuvre de ce projet.

### UNE ÉPICERIE, MAIS PAS QUE...

L'épicerie solidaire est un outil qui répond sur une durée définie à un besoin économique ponctuel des bénéficiaires. Parallèlement à cette approche économique, l'épicerie sera un levier pour favoriser la participation des publics et en faire de véritables acteurs et actrices de leur consommation. L'acte d'achat devra

être un support pour privilégier la convivialité et aborder une approche pédagogique et participative sur les thématiques de la vie courante (équilibre alimentaire, budget, santé, nutrition, cuisine, culture, ...).

### AU DELÀ D'UNE AIDE ALIMENTAIRE, UN LIEU D'ACCUEIL, D'ÉCHANGES, DE SOCIABILITÉ, DE PROJETS ...

Un lieu aux objectifs multiples :

- Apporter une aide alimentaire diversifiée et de qualité,
- Prévenir la précarisation et le phénomène de basculement dans l'extrême pauvreté,
- Développer la capacité d'action des bénéficiaires,
- Soutenir les publics dans leurs démarches d'autonomie,
- Favoriser la confiance et l'estime de soi des bénéficiaires de l'épicerie,
- Promouvoir les circuits courts et sensibiliser sur ses effets bénéfiques sur la santé

### UN PORTAGE ASSOCIATIF SOUTENU PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : CRÉATION DE L'ASSOCIATION « AU P'TIT MARCHÉ DU LITTORAL »

Le portage de l'épicerie solidaire sera assuré par l'association « Au p'tit Marché du Littoral », qui assurera le suivi de l'épicerie et prendra les décisions pratiques et stratégiques concernant ce dispositif. Cette association a été créée avec le soutien de la Communauté de Communes qui a souhaité confier la gestion de l'épicerie à une association tout en soutenant grandement le projet.



Les membres du bureau de l'association «Au p'tit marché du Littoral»



Il est prévu d'accueillir au démarrage 20 foyers pour permettre à l'équipe de se roder, de créer des routines de fonctionnements et de monter en compétence.

La durée d'accès a été fixée à 3 mois. Ces 3 mois pourront être renouvelés jusqu'à 3 fois, soit 12 mois d'accès consécutifs maximum, après rendez-vous avec le référent social et validation par la commission d'accès.

## UNE ÉPICERIE, POUR QUI ?

Un temps d'accueil, d'échange et d'évaluation sociale est nécessaire pour accéder à l'épicerie solidaire. Les personnes souhaitant bénéficier de l'épicerie devront rencontrer en amont un référent social parmi les structures suivantes :

- CMS (Centre Médico Social) Saint-Valery-en-Caux
- CMS (Centre Médico Social) Cany-Barville
- CMS (Centre Médico Social) Fontaine le Dun
- CCAS des Communes

L'accès à l'épicerie est conditionné à plusieurs critères et doit être validé par une commission d'admission :

### **Critère géographique**

Les bénéficiaires de l'épicerie devront justifier d'un domicile sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre soit en qualité de propriétaire, de locataire ou d'hébergé.

### **Critère financier**

L'accès à l'épicerie nécessite une analyse de la situation financière du foyer par un référent social, et est soumis à un certain plafond de ressources. Le « reste à vivre » est calculé par le référent social, l'accès à l'épicerie solidaire est réservé aux bénéficiaires disposant d'un montant maximum de 8 € / jour/ personne.

### **Critère de projet**

Pour y accéder, chaque bénéficiaire de l'épicerie devra avoir au préalable établi avec son référent social un projet défini dans le temps. L'atteinte de l'objectif de ce projet sera permise entre autres par les économies réalisées dans le cadre de l'épicerie solidaire.



Illustration : ANDES



## QUELS PRODUITS DANS L'ÉPICERIE SOLIDAIRE ?

Dénommée « Au p'tit marché du Littoral », l'épicerie solidaire s'apparente à une supérette de proximité : principalement des produits alimentaires mais également des produits d'hygiène et d'entretien. L'épicerie solidaire n'a pas vocation à couvrir tous les besoins alimentaires d'un foyer, mais elle lui permet de faire une économie sur le budget alimentaire en réalisant une partie des achats à moindre coût dans l'épicerie. Les articles seront vendus à 20% de leur valeur marchande.

## VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ?

Actuellement, une cinquantaine de personnes se sont manifestées pour être bénévole dans l'association. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe motivée et vous inscrire dans ce projet solidaire contactez :

Aurélie Girardie au **02 35 57 16 83**  
ou par mail :

**aupitmarche@gmail.com**

Les missions : accueil des bénéficiaires, étiquetage, rayonnage, ramasse et collecte dans les supermarchés, gestion des stocks, animation d'ateliers...

### INFORMATIONS PRATIQUES

L'Épicerie Solidaire

« Au p'tit Marché du Littoral » sera située au n°5, Avenue 51<sup>e</sup> Highland Division à Saint-Valery-en-Caux. Son ouverture est prévue pour début 2023.

Contact : Aurélie Girardie

**02 35 57 16 83**

**aupitmarche@gmail.com**



## COUP DE PROJECTEUR SUR...

### DEUX PROJETS QUI NE MANQUENT PAS D'ATOUTS :

# Une recyclerie : entre solidarité et développement durable

Depuis le début d'année 2022, la Communauté de Communes est impliquée dans l'élaboration d'un projet de création de chantier d'insertion sur le territoire, en partenariat avec Croix-Rouge Insertion. Croix-Rouge Insertion (fondée en 2011) est une initiative de la Croix-Rouge française pour faire du développement de l'emploi dans les territoires un axe majeur de la lutte contre la précarité.

afin de réparer, dépanner, rénover... et revendre dans un magasin ouvert au public. Dans un premier temps, 12 emplois en insertion seront créés pour assurer ces différentes missions.

L'étude de faisabilité ayant été concluante, il reste à définir le lieu d'activité et les modalités de partenariat entre le futur chantier d'insertion et la Communauté de Communes. Nous ne manquerons de revenir vers vous dans un prochain magazine pour vous informer de la suite et du déroulé de ce projet solidaire et durable.



#### QU'EST-CE QU'UN CHANTIER D'INSERTION ?

**C'**est une structure d'insertion par l'activité économique conventionnée par l'Etat. Un chantier d'insertion propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, notamment les jeunes en grande difficulté, les bénéficiaires de minima sociaux, les demandeurs d'emploi longue durée, les travailleurs reconnus handicapés. La finalité est de développer l'employabilité, les compétences et de revaloriser les personnes éloignées de l'emploi. Pour cela, les salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement à deux niveaux : technique et social.

En résumé, un chantier d'insertion est une structure « tremplin » pour accompagner les salariés en insertion vers des contrats durables ou des formations.

Actuellement, il n'y a pas de structures d'insertion sur le territoire de la Communauté de Communes, c'est pourquoi ce projet a été initié pour répondre à ces différents enjeux et lever certains freins de retour à l'emploi.

#### UNE RECYCLERIE COMME ACTIVITÉ SUPPORT

De la collecte à la revente, en passant par la revalorisation et la sensibilisation, tel est le projet envisagé. Le chantier d'insertion récupérera tout ce qui peut avoir une seconde vie



# Aide à la formation :

## 200€ pour passer son BAFA



Depuis la rentrée, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre propose une aide financière pour tout jeune du territoire souhaitant suivre une formation pour obtenir le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA). Le montant de l'aide est de 200€ par jeune aidé. Jusqu'à présent accessible à partir de 17 ans, la formation BAFA est, depuis le 17 octobre dernier, possible dès l'âge de 16 ans.

Plus d'infos auprès du service  
Enfance Jeunesse :  
[enfance.jeunesse@cote-albatre.com](mailto:enfance.jeunesse@cote-albatre.com)

# Aide vélo

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a mis en place un dispositif d'aide financière pour aider les habitants du territoire à acquérir un vélo.

Que ce dernier soit neuf ou d'occasion, adulte, enfant, adapté pour les personnes à mobilité réduite, ou bien encore que votre achat concerne une cariole ou une remorque, la Communauté de Communes vous accompagne financièrement dans votre achat !

Cette opération a pour objectif de contribuer au développement des mobilités douces, et répond aux enjeux du projet de territoire attractif et durable. Cette action s'inscrit dans une démarche économique, écologique et environnementale en incitant les habitants du territoire à développer leur pratique du vélo.

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À VOS CÔTÉS



En juillet, Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes et Jean-François Ouvry, Vice-Président en charge du Développement Durable présentaient le dispositif « aide vélo » à la presse.

## Quelques chiffres clés :

(situation au 10/11/2022)

- Enveloppe budgétaire allouée : **65 000 €**
- Durée du dispositif : du 01/07/2022 au 01/07/2023 (selon les crédits disponibles)
- Montant de l'aide vélo attribuée par la CCA : **33 000 €** sur **220 000 €** d'achat de vélos par les administrés
- **194 dossiers** traités ou en cours d'instruction depuis le début de l'opération qui est effective depuis le 01/07/2022
- A ce jour, **70 %** des dossiers de demande d'aide concernent des vélos électriques.
- **16 vélos** pour enfants ont été subventionnés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : [cote-albatre.fr](http://cote-albatre.fr) rubrique Mobilité ou au 02 35 57 85 00

# Station d'épuration : l'assainissement au fil de l'eau...



### EAU ET ASSAINISSEMENT : UN ENJEU ÉCOLOGIQUE ET SANITAIRE

**E**n charge de la compétence « Eau, assainissement collectif et assainissement non collectif », la Communauté de Communes veille quotidiennement sur l'ensemble du « cycle de l'eau ». Ainsi, en complément de missions liées aux eaux de pluie et de rivière, la Communauté de Communes en assure de nombreuses autres : la protection de la ressource en eau, la distribution d'eau potable, puis la collecte et traitement quand elle devient eau « usée ».

Qu'il soit collectif ou individuel l'assainissement doit répondre aux enjeux environnementaux afin de rejeter une eau épurée vers le milieu naturel.

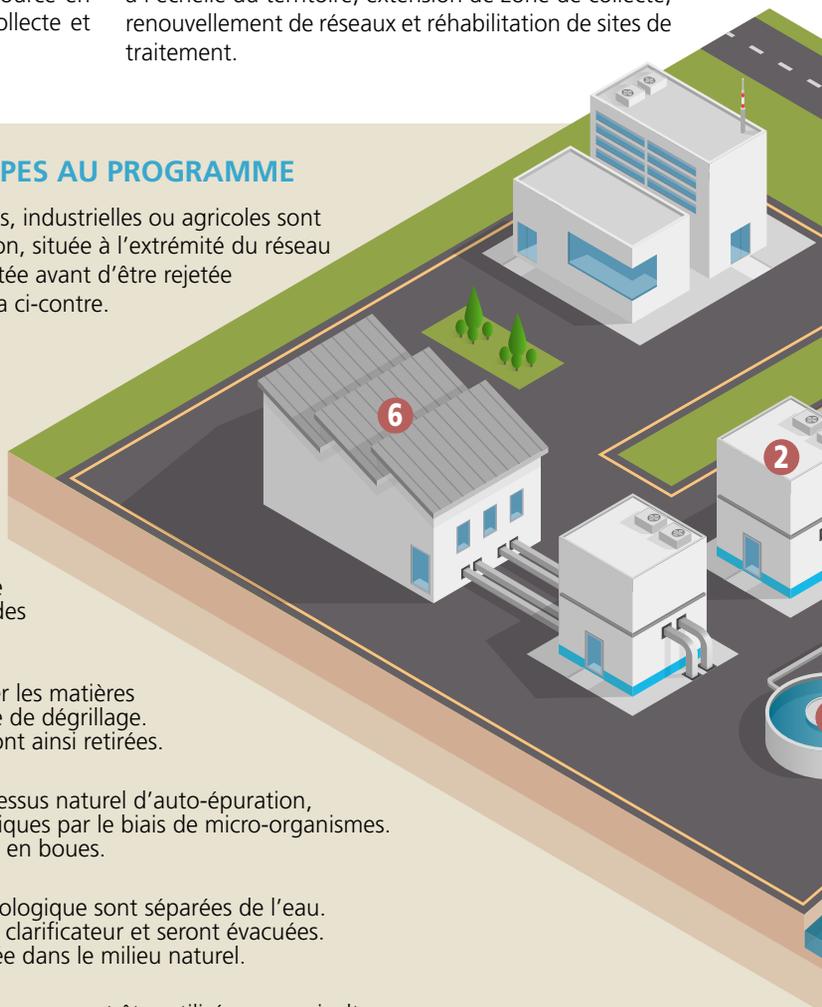
En 2022, ce sont plus de 4 Millions d'euros qui ont été consacrés aux travaux d'investissement en matière d'assainissement : établissement d'un schéma directeur à l'échelle du territoire, extension de zone de collecte, renouvellement de réseaux et réhabilitation de sites de traitement.

### LA STATION D'ÉPURATION : 6 ÉTAPES AU PROGRAMME

**L**es eaux usées, qu'elles soient ménagères, industrielles ou agricoles sont acheminées jusqu'à la station d'épuration, située à l'extrémité du réseau de collecte. L'eau est alors en partie traitée avant d'être rejetée dans le milieu naturel. Explications en schéma ci-contre.

**Pour mieux comprendre,  
le cycle d'épuration de l'eau...**

- 1 La récupération des eaux usées**  
Les eaux domestiques (machines à laver, salle de bain) sont récupérées par la station d'épuration.
- 2 Le dégrillage**  
Une fois arrivées à la station d'épuration, les eaux usées vont passer à travers une grille dont l'objectif est de retenir les matières solides en suspension dans l'eau.
- 3 Le dessablage et dégraissage**  
Ce second traitement primaire va éliminer les matières qui n'ont pas été supprimées lors de la phase de dégrillage. Les sables, les huiles ou encore les graisses sont ainsi retirées.
- 4 Le traitement biologique**  
Cette étape consiste à reproduire le processus naturel d'auto-épuration, c'est-à-dire faire dégrader les matières organiques par le biais de micro-organismes. Les impuretés dégradées vont se transformer en boues.
- 5 La clarification**  
Les boues produites lors du traitement biologique sont séparées de l'eau. Ces boues vont ainsi s'accumuler au fond du clarificateur et seront évacuées. L'eau restée en surface sera par la suite rejetée dans le milieu naturel.
- 6 Le traitement des boues**  
Les boues évacuées vont être traitées. Elles pourront être utilisées en agriculture en tant qu'engrais ou recyclées vers d'autres filières d'élimination des boues.





Angiens réseau AEC

## Côté travaux, objectif zéro fuite

En 2022, plusieurs programmes de travaux de remplacement de canalisations ont été entrepris ou terminés. Tuyaux vieillissants ou bouchés, rupture de canalisation, ou encore présence de fuites sont autant de motifs d'intervention.

En octobre, des travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable ont démarré sur la commune d'Angiens, alors qu'une première partie a déjà été renouvelée sur la commune voisine de Blossesville-sur-Mer il y a quelques mois. Ces travaux font partie d'un programme d'aménagement sur le secteur dans ce cadre du remplacement de canalisations vieillissantes. Montant des travaux : 535.000 €

Plus tôt en 2022, la rue Jacques Angot, à Saint-Valery-en-Caux, a fait l'objet de travaux de renouvellement de 50 mètres de canalisation d'assainissement collectif et la reprise de 5 branchements privés suite à des problèmes de dysfonctionnement chez les riverains en temps de pluie.

Montant des travaux : 71.000 €



Saint-Valery-en-Caux réseau AC

Réalisé également en 2022, le renouvellement de 300 mètres de canalisation d'assainissement, route de Veulettes à Cany-Barville et la reprise de 10 branchements privés. Ces travaux ont permis le remplacement d'un réseau très dégradé. Montant des travaux : 254.000 €



Cany-Barville réseau AC

Enfin, 20 tampons d'assainissement ont été remplacés à Saint-Valery-en-Caux.

Montant des travaux : 20.000 €



Saint-Valery-en-Caux tampon AC



### Le « tout à l'égout » porte mal son nom !

De trop nombreuses interventions sont réalisées à cause de l'obturation des réseaux d'eau. Pour rappel, merci de ne pas jeter dans les canalisations tout objet pouvant nuire au bon fonctionnement des ouvrages en place : sac poubelle, torchons, serviette de bain, lingettes, ou couches.

### Projets dans les tuyaux pour 2023...

- Mise en place de l'assainissement collectif sur la commune de Blossesville-sur-Mer
- Fiabilisation du prétraitement de la station d'épuration de Veules-les-Roses
- Réhabilitation du réservoir d'eau potable de Vinfrainville (hameau de Cany-Barville)

### L'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

**30** stations d'épuration

**113** postes de relèvement

**7** sites de traitement de sulfure d'hydrogène

**271 km** de réseau de canalisation

Jérôme LHEUREUX

Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Les Vice-Présidentes et Vice-Présidents,  
Les Conseillers Communautaires  
Et l'ensemble du personnel

Vous présentent leurs  
**Meilleurs Vœux**  
pour l'année 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Un territoire Durable . Attractif . Solidaire



Communauté de Communes de la Côte  
**D'ALBÂTRE**  
[www.cote-albatre.fr](http://www.cote-albatre.fr)

Suivez-nous sur 